

Prix de l'abonnement:

EDITION QUOTIDIENNE: \$3.00 par année, \$2.00 pour 6 mois, \$1.00 pour 3 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE: \$1.00 par année, 50c pour 6 mois.

8 PAGES

La Compagnie d'imprimerie du "Soleil", Editeur

TROIS EDITIONS PAR JOUR.—MATIN, MIDI ET SOIR.

BUREAUX:

190-92, Côte Lamontagne, 33-35, Rue Notre-Dame.

Le Soleil

ORGANE DU PARTI LIBERAL

ADRESSE:

—LE—

"SOLEIL"

QUEBEC

LA QUESTION DU TARIF

Les différentes expressions d'opinion

C'est fort amusant de lire, par le temps qui court, les différentes opinions que les journaux conservateurs expriment sur la question du tarif. Les uns veulent un tarif protecteur plus élevé; les autres se prononcent en faveur d'un abaissement du tarif actuel. Voici quelques-unes des principales divergences que nous trouvons dans les organes toriens:

D'après les dires du "Mail", on devrait ajouter les fabricants d'instruments aratoires à la liste des manufacturiers qui souffrent de l'abaissement du tarif dans l'est de la confédération. Les conservateurs de l'ouest au contraire sont d'avis que les fabricants d'instruments aratoires jouissent actuellement d'une plus grande protection que sous le régime conservateur.

Le "Telegram", de Winnipeg, dit que les conservateurs avaient abaissé le tarif au plus bas point possible, suivant leur politique, et qu'il est resté à ce niveau. "Les libéraux l'ont dénoncé et ont déclaré qu'ils le feraient disparaître aussitôt qu'ils seraient au pouvoir. Comme on le sait, ils n'en ont rien fait, mais, au contraire, en réduisant quelques matières brutes ils ont contribué à l'élever. Aujourd'hui, nous jouissons des bienfaits de la politique conservatrice."

Le "Telegram" va jusqu'à dire qu'un syndicat a été formé par les établissements Deering, McCormick et autres maisons américaines, et que, grâce au tarif, ce syndicat écrasera les établissements canadiens. Mais tel qu'il est, "notre tarif a forcé les fabricants des Etats-Unis à venir au Canada pour manufacturer leurs produits destinés au marché canadien. Un syndicat de la Minneapolis Thresher Company et de l'Advance Thresher Company a acheté les usines Abell à Toronto et les agrandit, et la fabrique ouverte par la compagnie Deering à Hamilton sera administrée par la nouvelle combinaison qu'on vient d'annoncer. Ainsi nous aurons au Canada les plus puissantes maisons des Etats-Unis fabriquant leurs marchandises ici et faisant concurrence au commerce. Si nous n'avions pas plus que cela nous serions en aussi bonne position que les acheteurs d'instruments aratoires aux Etats-Unis. Mais nous avons plus que cela. Notre tarif a permis à de fortes maisons canadiennes de s'établir. Ces établissements canadiens feront une rude concurrence aux nouvelles maisons des Etats-Unis, et il y aura ainsi une concurrence plus active au Canada qu'il y en aura aux Etats-Unis. Et ce qui est encore mieux, nous avons plusieurs manufactures au Canada donnant de l'emploi à des milliers d'individus qui ont besoin de nourriture et d'habits, des manufacturiers qui procurent du trafic aux voies ferrées canadiennes et qui contribuent à la richesse générale et à la prospérité du pays. Ça toujours été l'objet de la politique conservatrice, et sous ce rapport, la sagesse pratique et la valeur patriotique de cette politique n'ont pas besoin de démonstration."

Alors le sentiment des conservateurs de l'ouest est que le tarif sur les instruments aratoires est tout à fait juste. Les mauvais libéraux, au lieu de travailler à la ruine des manufactures en réduisant la taxe sur la matière première, les ont donc placés dans une meilleure position. Les conservateurs de l'ouest ne prendront pas part à aucune agitation en faveur d'une taxation plus élevée. Ils ont les yeux fixés sur les cultivateurs de l'ouest, qui préfèrent un tarif réduit à un tarif élevé, et on ne sera pas surpris si, dans l'ouest, on attaque le gouvernement parce qu'il conserve un peu

d'éléments de protection dans le tarif.

Dans l'est du Canada, on a recours à une autre tactique: on représente le gouvernement comme ruinant l'industrie. On s'efforce de donner une ombre de vérité à cette attaque en disant que le pays est inondé de marchandises américaines. Mais quand les critiques en viennent aux détails, ils trouvent que la cause réelle de ces plaintes repose dans l'augmentation des importations des laines et des cotons anglais. Nos adversaires attaquent la préférence anglaise au moyen d'un combat simulé dirigé sur le fabricant américain.

Le "Gazette" de Montréal expose le cas franchement et honnêtement. Voici ce qu'elle dit: "Pour résumer ce que les manufacturiers demandent, c'est que les droits de douane soient fixés à un chiffre si élevé que les réductions, d'après les clauses préférentielles, ne puissent affecter sérieusement le marché du pays en encourageant les importations. En d'autres termes, on a cherché à nullifier la préférence par des moyens indirects. Le remède pour l'état de choses dont on s'est plaint, là où l'on a besoin d'un remède, ne consiste pas à faire des réductions d'après la clause de préférence dont le but présumé n'est pas effectif, ce qui serait ajouter l'hypocrisie à la folie; mais en adoptant un vrai tarif d'affaires, s'appliquant non aux pays, mais aux importations, et avant pour objet de promouvoir les intérêts industriels généraux du Canada de A à Z."

Le "Journal" d'Ottawa pense que les vues de la "Gazette" ne seront pas généralement approuvées: "Une ligne de conduite plus habile consiste à pacifier le pays en approuvant nominativement le tarif préférentiel, tout en demandant en réalité qu'il soit fait de manière à n'avoir aucun effet sur la réduction de prix des marchandises canadiennes ou sur l'augmentation du commerce avec le reste de l'empire. Une succession de magnifiques récoltes, une période de grande prospérité commerciale sur ce continent en général, et d'affaires commerciales et agricoles favorables dans presque tout l'univers, ont contribué à rendre le Canada prospère dans ces dernières années; mais il y a eu aussi une réduction de tarif. La protection qui a fait un misérable fiasco pendant près de vingt ans, a commencé à lever la tête, en réclamant le crédit de cette prospérité. Pendant près de vingt ans, sous la protection, notre population et notre commerce restèrent stationnaires, le pays sans progrès et les entreprises languissantes; sous un tarif réduit le pays a marché de l'avant; il s'est senti naître à une nouvelle vie, et les protectionnistes auraient voulu nous faire croire que des droits plus élevés contre les Anglais et l'empire auraient été nécessaires pour produire plus d'améliorations."

Le tarif est modéré; il ne représente ni le libre-échange ni la protection à outrance. Sa modération est une garantie de stabilité. Si on doit le réviser entièrement, comme le demandent les protectionnistes à outrance, il est clair que la révision doit être radicale. Quand on a opéré la dernière révision, avant le tarif de 1897, les ministres ont fait une enquête soignée des conditions et des besoins de l'industrie canadienne. Ça serait une question sérieuse que de défaire ce qui a été fait de cette manière, et on ne pourrait le faire sans grever en considération tous les intérêts du pays, de l'ouest comme de l'est, du cultivateur comme du manufacturier, du consommateur comme du producteur.

Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, par Henri Moreau, librairie, Plon.

Voici le texte du remarquable article de l'honorable Hector Fabre dont "Le Soleil" a parlé hier:

"Il n'est point ordinaire de dire d'un contemporain célèbre sciemment du bien, et c'est la marque d'un esprit élevé et droit d'en agir ainsi. Les contemporains qui se prêtent à ce point à l'éloge, également, sont rares. M. Henri Moreau a eu la bonne fortune de faire poser devant lui un modèle dont aucune de ces fautes retentissantes qui entachent la carrière des meilleurs, n'a altéré la correction. Sous son éloquent plume, les grandes lignes de la carrière de M. Laurier se détachent nettement, et on le voit, du commencement à la fin, suivre le droit chemin qui conduit du libéralisme au patriotisme, de la conviction sincère à la modération, fruit de l'expérience."

Du premier jour au plus récent, de fait on peut dire que le premier ministre canadien a respecté ses adversaires, traité les questions avec élévation, cherché à concilier les exigences de la doctrine et de l'esprit de parti avec la poursuite du bien commun. Il n'a été l'ennemi ni du destructeur d'aucune de nos gloires. Après s'être incliné devant les grands libéraux d'autrefois, Papineau et D'Iberville, défenseurs du vieux patrimoine libéral, il s'est, à mesure que la pratique du pouvoir façonnait son esprit aux conditions essentielles du gouvernement des hommes, rapproché de ces autres modèles, de notre vie publique, La Fontaine et Cartier; il a recherché leurs traces pour les suivre, et salué leur mémoire avec une admiration et une sincérité que leurs continuateurs plus directs ne sauraient que reconnaître. Son oraison funèbre, son discours prononcé devant la place à jamais vide occupée si longtemps par l'illustre homme d'Etat, restera son plus noble effort oratoire."

Exemple mémorable d'impartialité et d'esprit de justice, sans précédent dans notre histoire politique, par le fait des circonstances, ou autrement, Baldwin, La Fontaine, Viger, Cartier, n'ont point vu ainsi leur mémoire honorée, leur buste couronné par un loyal adversaire. Cette élévation d'esprit, qui permet à M. Laurier de planer au-dessus des injures et des amertumes de l'esprit de parti, demeure la marque distinctive de son caractère. Ce n'est point de déprécier ses prédécesseurs dans la direction de l'opinion publique, que de dire qu'aucun d'eux n'aurait songé à rendre les derniers devoirs à l'adversaire qui disparaissait. On n'imagine pas M. Cartier, si entier en ses fortes opinions, prenant l'attitude d'un homme qui regrette quelques-unes de ses insinuations et confesse que l'homme disparu avait en quelquefois raison, contre lui, ou autrement que lui. Il disait souvent en riant, de ce rire franc et un peu osé, qui lui était particulier: "Je ne dispute pas à Morin et à Chauveau le secret des larmes; lorsque nous perdons un ami politique, je les envoie pleurer à ma place; ils s'en acquittent si bien, et ils en reviennent, du moins Chauveau, si consolable, si composites, que cela suffit à ma compensation."

La Fontaine, avant lui, ne se serait pas complu en regrets bien exprimés, fautes, sans doute, de connaître ce genre d'éloquence. Enfin, sir John Macdonald, malgré sa souplesse d'esprit, son peu de rancune, sa naturelle indulgence, eût difficilement trouvé quelque chose à dire sur la tombe de George Brown; il aurait passé, aussi lui, la parole à M. Chauveau. Par l'effet d'une sorte d'idéalisme, de générosité qui s'étend de son cœur jusqu'à son esprit, M. Laurier s'élève aussitôt sans effort vers les régions de la postérité. Il pense, il sent, au lendemain de la lutte, comme il pensera, comme il sentira plus tard, dans le recueillement de la retraite, lorsque, à la veille de disparaître lui-même, il passera la revue des grands disparus."

M. Moreau ne s'est point donné pour tâche d'étudier les problèmes divers de la politique qui nous divise parfois entre Canadiens; il les a courtés de sa route, fort judicieusement, ne s'arrêtant pas à la compétence nécessaire pour les trancher, ni le droit de révéler des dissentiments assoupis ou ignorés de ce côté-ci de l'Atlantique. Il a distingué et mis en relief M. Laurier comme le type de l'homme d'Etat canadien, comme une sorte de personnage collectif, et réuni en cette figure les traits

divers, les tendances générales des prédécesseurs de l'homme politique qui a reçu des mains de Sir John Macdonald et de Sir John Thompson les rênes de la puissance du Canada, de M. La Fontaine et de M. Cartier, le dépôt de nos traditions particulières.

C'est ce caractère général qu'il faut dégager de son livre. M. Laurier y parait seul, en occupe toutes les pages; mais, en réalité, M. Laurier représente tous les autres hommes d'Etat qui, avant lui, ont coopéré à faire du Canada "une nation". Il faut connaître au moins, grâce à un concours de circonstances exceptionnelles, l'œuvre commune à laquelle leurs noms à tous resteront à jamais attachés. L'auteur de cet ouvrage si bien de circonstance a voulu, en rassemblant en une sorte de faisceau, événements sommairement notés et discours largement cités, puiser dans les uns et les autres des motifs d'admiration et des occasions d'appréciation. En cela, il s'est approprié la qualité maladroite que je viens de signaler en M. Laurier; il a loué son modèle dans le même esprit que celui-ci apporte à juger en dernier ressort ses maîtres ou ses rivaux. Si on était tenté de penser que c'est dire trop de bien d'un homme d'Etat que de le dire, du bien, et qu'il en résulte à la lecture un peu de monotonie; qu'on songe, comme je le disais en commençant, que la chose est rare, et que les occasions qui se prêtent à cette uniformité de ton, ne sont point fréquentes. L'esprit enfin se repose après les orages qui passent au travers des événements du jour et renversent tant d'hommes qui ont quelque peine à s'en relever. Souhaitons que l'exemple soit contagieux; que M. Moreau trouve bien des imitateurs; que, grâce à sa méthode, on puisse séjourner plus la vie publique, et ne point recevoir, à chaque pas, sur sa tête, les fragments d'une statue qui s'effrite.

La série de discours qui forme la trame du livre de M. Moreau, donne, en dehors des appréciations et des éloges, un intérêt particulier à cette publication. Les trois dernières années de notre histoire politique s'y redressent; on saisit dans ce reflet l'image mouvante de nos débats et de nos luttes, en même temps que les traits distinctifs de la dialectique et de l'éloquence de M. Laurier. Depuis M. Papineau, aucun des nôtres n'avait atteint ce renom oratoire; et encore faut-il dire que quant à M. Papineau, l'occasion lui avait manqué pour étendre, en dehors du Bas-Canada, son action oratoire. Lorsqu'il parut, au retour de l'exil, au Parlement, son régime était fini; il le sentait, et sa voix ne lançait l'impression que d'un accent affaibli et découragé. M. Laurier est le premier orateur canadien-français qui ait régné sur le Canada tout entier, prononcé sa parole des auditeurs français aux auditeurs anglais, conquis les uns et les autres. A travers ses meilleurs discours, anglais, parce toujours l'inspiration française, et c'est ce qui en fait l'originalité et le charme. Dans ses discours français, on sent toujours que l'orateur s'est fortement nourri des grandes traditions parlementaires anglaises, et c'est ce qui leur donne toute leur valeur."

HECTOR FABRE.

L'Echevin Casgrain

EN ROUTE POUR QUEBEC

EN AUTOMOBILE

(Du correspondant du "Soleil")

L'été, 26 août. L'échevin Casgrain, qui avait été interrompu dans sa course de la Rivière du Loup par le mauvais temps, est parti ce matin en automobile pour Québec. Il devra arriver chez vous de bonne heure cet après-midi.

Un vieillard encorné par un bœuf

(Du correspondant du "Soleil")

St-Denis, 26 août. Charles Allard, nonagénaire, a été encorné par un bœuf furieux, sur le quai de la compagnie Richelieu ce matin.

Le malheureux vieillard a été dangereusement blessé. On attend sa mort d'un moment à l'autre.

UNE RELIGIEUSE DE LA RIVIERE DU LOUP

Honorée de la visite de sir Wilfrid et Lady Laurier à Londres

Un régal donné aux pensionnaires catholiques du Workhouse

Notre ami M. J. Camille Pouliot, avocat de la Rivière du Loup, vient de recevoir une lettre de sa sœur, religieuse au couvent de Park House, Londres, datée du 27 juillet.

La révérende sœur fait part à son frère de l'extrême amabilité de sir Wilfrid et Lady Laurier en allant lui rendre visite.

La révérende mère Marie de l'Ange Gardien, c'est le nom en religion de mademoiselle Pouliot, transmet en même temps à son frère l'extrait d'un rapport de journal sur la visite de M. et Mme Laurier au couvent. On lira avec intérêt ce rapport que nous traduisons:

"Jeudi, le 21 juillet, sur l'invitation de la supérieure du Park House, sur le chemin de Gloucester, les pensionnaires du Workhouse de Saint-Pancras appartenant à la religion catholique, furent invités à un thé et à un garden party qui leur étaient donnés par la supérieure et ses amies. Les plus âgées et les infirmes arrivèrent au couvent en voitures vers trois heures, les plus fortes et les plus jeunes firent le voyage à pied. A leur arrivée ils furent reçus par les Sœurs et leurs amies qui s'étaient déjà rassemblées pour faire la cause avec les vieillards.

Les cérémonies de l'après-midi commencèrent par une courte allocution qui fut prononcée par le révé. Père Grosch, recteur de l'église de St-Louis de Gonzague sur le carré Clarendon. Cette allocution fut donnée sur la jeunesse, et les vieillards, confortablement assis, entouraient le prédicateur.

Après cela les Sœurs, les dames, les messieurs, qui avaient été invités, ainsi que le clergé de l'église de St-Louis, servirent un thé délicieux aux visiteurs.

Le thé terminé, il y eut des représentations données par des professionnels et des amateurs distingués. Tout le monde écoutait avec intérêt les chansons en différentes langues interprétées par une dame qui s'accompagnait elle-même sur une guitare espagnole. La harpe se fit aussi entendre, et des dames chantèrent de magnifiques compositions avec accompagnement de cet instrument.

Avant leur départ à 6 h. 30, chaque vieille dame reçut un paquet de tabac à priser, une coquette décoration aux couleurs nationales, rouge, blanc et bleu, ou aux couleurs irlandaises, pendant que les vieillards recevaient le même cadeau, excepté que le tabac à fumer remplaça le tabac à priser. En partant ils poussèrent de vigoureux vivats pour tous ceux qui avaient été si bons pour eux et retourneraient enchantés à Saint-Pancras.

On fut particulièrement honoré de la visite de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, qui, accompagné de Lady Laurier, était venu au couvent pour voir une Sœur de la communauté la révérende Mère Marie de l'Ange Gardien. Sir Wilfrid Laurier fut très heureux d'assister à cette fête de famille et prit un extrême plaisir à tous les amusements. Il resta au couvent jusqu'à 5 h. 30, charmé de connaître ces détails de la vie anglaise. Les vieillards manifestèrent un vif enthousiasme quand ils apprirent le nom de leur visiteur.

La révérende Mère Marie de l'Ange Gardien est en effet une franciscaine, fille de Mme J. B. Pouliot, et sœur de M. A. Pouliot, greffier des Appels."

L'ann des dévaliseurs de banque plaide coupable

(Du correspondant du "Soleil")

Sherbrooke, 26 août.

Dowd, l'un des trois individus qui ont fait sauter la banque de Danville, a plaidé coupable hier après-midi.

La sentence sera prononcée cet matin.

Ministres provinciaux a Londres

M. Duffy

M. Ross

L'honorable M. Duffy, trésorier de la province de Québec, qui avait été délégué à Londres pour représenter le gouvernement provincial au Couronnement, a été rappelé au Canada par d'autres obligations officielles, sans pouvoir attendre au 9 août, ni venir en France comme il en avait le projet. M. Duffy est, non seulement un administrateur habile, et qui a dignement remplacé le respecté M. Marchand aux Finances, mais encore un éloquent orateur, s'exprimant fort bien dans notre langue, et on aurait eu grand plaisir à l'entendre et à l'applaudir à Paris. C'est une occasion qui se retrouvera, il faut l'espérer.

Le journal "The Colonist" publie une intéressante entrevue du Ministre, au cours de laquelle il a beaucoup insisté sur le grand intérêt qu'offre aux Européens l'industrie de la pulpe, si développée en particulier dans la province de Québec. Les Américains, nos voisins, n'ont pas tardé à se rendre compte des ressources, pour ainsi dire inépuisables, de notre territoire sur ce point; et, comme toujours, leurs capitaux ont suivi de près, et en abondance, cette révélation d'une source de richesse trop inexploitées.

M. Duffy a reproché aux Anglais de ne pas imiter cet exemple, d'être lents à venir étudier et exploiter les forêts de la province de Québec; et, lorsqu'ils y viennent, de se laisserurrer et attirer ailleurs par de fausses représentations et de décevantes mirages. Et il a raconté à ce sujet une plaisante anecdote:

Le représentant d'une compagnie anglaise, étant de passage dans notre région, reçut l'offre d'une très belle affaire. On examinait, avec une compétence qu'il croyait complète, les hautes rives du fleuve et prédisait que très prochainement elles allaient s'effriter et disparaître. En vain, on lui expliqua qu'elles tenaient bon depuis des siècles, et qu'elles ne donnaient point signe de décadence. En Europe, dit-il, elles n'auraient pas tenu si longtemps; il n'est pas possible que, même en Amérique, elles échappent à l'effondrement, dont les signes vous échappent, mais m'apparaissent trop clairement.

Et il s'en fit plus loin, méfiant quant au pays, mais de plus en plus confiant en lui-même. Il fit la rencontre, comme par hasard, d'un compatriote, ancien disciple de l'Armée du Salut, qui lui fit agréer et acheter un coin du territoire, bûi du Chel, mais où manquait la bonne pulpe. Il a laissé là un demi-million de dollars perdus sans appel. Il regrette les hautes rives qui menaçaient de cracher sur lui, mais où il y avait en réserve de la pâte à papier, en pensant à cette autre bonne pâte d'actionsnaires qui lui ont confié une mission qu'ils imaginaient, à l'encontre de son mieux dessein, plus terrible que celle-ci.

Au cours de l'entrevue, le journaliste a demandé à M. Duffy ce qu'il pensait de l'émigration anglaise au point de vue agricole: "Je ne conseille pas aux émigrants anglais, qui n'ont pas à leur disposition tout au moins un petit capital, de venir tenter fortune dans notre province."

Et sur le compte des "habitants" Canadiens-Français, il s'est exprimé ainsi: "Ils sont laborieux et économes. Généralement, les familles sont nombreuses, de façon à ce que, non seulement les habitants de notre province fournissent au sol des travailleurs nombreux et laborieux, mais encore alimentent les Etats américains d'excellents artisans."

Puis, le ministre a ajouté: "Il y a dans les cantons de l'Est et dans la région du lac St-Jean, récemment ouverte à la colonisation, et qui se colonise rapidement, une ouverture magnifique."

Le journaliste a repris ses interrogatoires au sujet des Canadiens-Français et demanda au Ministre ce qu'ils pensaient de l'impérialisme.

Le mot est nouveau pour eux, a répondu le Ministre avec un sourire, ils ne le comprennent pas très bien. Les Canadiens-Français sont très contents de leur sort et de l'ordre des choses existant. Il est probable que si on leur demandait la forte somme pour la défense impériale, ils ne se prêteront pas à cette exigence.

En conclusion d'entrevue, M. Duffy a dit que les Anglais qui veulent bien connaître les Canadiens-Français, feraient mieux de venir les voir chez eux.

Le conseil, bon pour les Anglais, est excellent également pour les Français.

L'honorable G. W. Ross, premier ministre d'Ontario, a aussi été interviewé. Il vient de traverser une campagne électorale très rude; le séjour de Londres, en ce temps de réjouissances publiques, le repose des agitations du husting et incline son esprit vers des considérations d'ordre plus général que les réminiscences qu'échangent les partis une fois en présence dans l'arène.

A un rédacteur du "Morning Post", qui l'interrogeait, M. Ross a résumé son opinion sur l'état de prospérité qu'a atteint la plus grande province du Dominion:

"Nous avons grandement prospéré jusqu'ici, a-t-il dit; nous comptons faire mieux encore dans les années qui vont suivre. Nos fromages sont en grande faveur sur les marchés anglais, et il n'y a pas de raison pour que nos bœufs ne soient pas aussi recherchés que ceux du Danemark. Nos exportations agricoles, de toute sorte, augmentent régulièrement. Quant à la qualité et à la quantité, je serais fort étonné si on ne constatait pas, d'ici à quelques années, que la Grande-Bretagne tire la plus grande partie de ses approvisionnements d'Ontario et des autres provinces du Dominion."

Et le Ministre a ajouté:

Le climat d'Ontario est sans contredit, plus favorable à la production agricole que les états les plus favorisés, sous ce rapport, de l'Union américaine. A l'exposition de Buffalo, nous n'avons pas hésité à nous mesurer avec nos concurrents américains pour tous les produits du sol, et en proportion du chiffre des produits exposés, nous avons remporté trois fois plus de prix qu'eux. Si les consommateurs anglais veulent bien choisir l'Ontario pour se ravitailler en viandes, ils y trouveront mieux leur compte qu'aux Etats-Unis."

Est-il nécessaire d'ajouter, pour faire connaître davantage M. Ross à nos lecteurs, qu'il jouit de la considération de nos compatriotes d'Ontario? Ils n'ont pas oublié certainement le discours qu'il a prononcé l'an dernier à Montréal, et dont le "Patriote-Canada" a donné l'analyse; il y rendait compte juste à l'endroit politique et libéral qui a toujours animé l'élément français au sein des luttes politiques des plus vives. Les amis du Canada étaient heureux de le saluer à Paris.

PAUL FABRE.

Nouvelles de Montreal

UNE DECISION JUDICIEUSE

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Montréal comprend qu'elle ne peut pas être maintenant le terminus de la ligne rapide

ELLE DESIGNE QUEBEC

Sauf à réclamer plus tard le terminus

Si la route le permet

Ouverture d'une belle exposition

(Du correspondant du "Soleil")

Montréal, 26 août. Voici le texte de la résolution soumise par M. J. J. Drummond et adoptée hier après midi par une très grande majorité de la Chambre de Commerce:

"Résolu:—Que bien que dans l'opinion de cette assemblée, Montréal, en raison de sa position géographique sans pareille, de ses communications par les canaux et les chemins de fer, et de son commerce établi, doive être dans un avenir plus ou moins rapproché le terminus d'une ligne de paquebots rapides, cette assemblée approuve néanmoins le gouvernement fédéral d'étudier tel service rapide et d'en fixer le terminus à un port d'intérieur du Saint-Laurent aussi rapproché que possible du cœur du pays, pourvu qu'il ne soit pas stipulé dans le contrat que Montréal ne doive pas être le terminus d'une telle ligne, si plus tard elle est en position de l'être."

—Mercredi, le 3 septembre s'ouvrira à Windsor Hall, l'exposition annuelle de plantes et de fleurs.

C'est tout un événement ici. C'est extraordinaire, en effet, de ce que quelques-uns de nos concitoyens riches dépassent d'argent sur leurs serres.

Magasins à Département
Z. PAQUET

BUTTERICK

Nous vendons les patrons Butterick et prenons les commandes pour les publications de modes suivantes : Metropolitan, "Delineator", "The Girl of Fashion".

AVIS AUX DAMES

Les nouveautés d'automne pour costumes, toilettes et manteaux continuent à arriver de jour en jour.

— A SIGNALER —

DEUX ETOFFES TOUTES SPECIALES

D'un genre et dessin absolument nouveaux, que les dames apprécieront pour leurs costumes de la saison prochaine :
Le Genre Melton, rayé fantaisie, des plus distingués.
Valeur de 30c. la verge, 18c
Nous l'offrons à 20
Camel's Hair rayé, nuances diverses.
Valeur de 75c Offert à 45c

MARCHANDISES D'ETE

QU'IL FAUT A TOUT PRIX ECOULER SANS RETARD.



Une balance de très jolies chemises percale fantaisie pour hommes, valeur de 50c. Pour 27c
Camisoles et caleçons, Balbriggan et Mérino pour été, valeur de 50c à 60c. Pour 25c
Balance Chapeaux, paille pour hommes et garçons, valeur de 40c. Pour 21c
Jolies casquettes pour villégiature et plage, valeur de 50 à 60c. Pour 21c
Tout ce qui nous reste de gants fil blanc, noir et couleurs, pour dames, valeur de 25c. Pour 13c
Éléphants fichus en chiffon noir avec pendants, valeur de \$1.50. Pour 85c
Tout ce qui reste de Mouseline fantaisie pour robes légères, valeur de 20 à 25c. Pour 71c

Lisez ce qui précède, et profitez de cette occasion avant la fin de la saison.

Z. Paquet

165-167-169-171

Rue ST-JOSEPH

TELEPHONE 2171

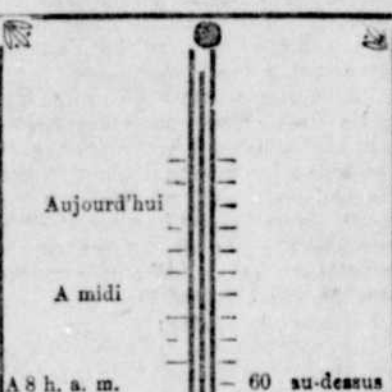
26 août 1902

AOUT
CONSECRÉ
AU
SANT CŒUR DE MARIE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

"Le Soleil" arrive maintenant dans toutes les parties de la région de Québec le même jour qu'il est publié. Avantage exceptionnel pour le public qui reçoit les nouvelles toutes chaudes.

TEMPERATURE A QUEBEC



Ce qu'indique le baromètre ce matin.



A bonne heure ce matin, la ville était enveloppée dans une brume épaisse.

Le temps s'est bientôt cependant éclairci, et nous pourrions bien échapper à la pluie.

La chambre de commerce de Montréal a adopté hier des résolutions au sujet du terminus de la ligne rapide qui nous paraissent tout-à-fait judicieuses.

Ce grand corps commercial demande deux choses, d'abord que le terminus soit à un port du St-Laurent, et en second lieu que Montréal n'en soit pas formellement exclu.

La proposition formulée par le sénateur Drummond et M. Reford d'adopter Halifax comme terminus durant toute l'année a donc été repoussée.

Même ces messieurs semblent être revenus à une appréciation plus juste de la situation, car ils étaient à l'assemblée de la Chambre de Commerce et n'ont pas protesté.

Pourquoi aussi stipuler au contrat que Montréal sera exclu du terminus? Ce serait de l'enfantillage. On sait

bien, en effet, que des paquets du tonnage tel que ceux requis pour la ligne rapide, ne pourraient jamais monter jusqu'à Montréal.

Il suffit de dire que Québec sera le terminus sans stipuler que Montréal ne le sera pas.

La compagnie de l'électricité de Lévis fait l'impossible pour pouvoir commencer à faire circuler ses chars à l'automne. Elle vient de mettre 200 hommes à l'œuvre pour terminer la voie. Quelques chars sont arrivés, et on espère pouvoir les mettre en circulation au commencement d'octobre.

Les anglais délogent Milford comme leur terminus du service rapide.

Ce serait pour Liverpool la même chose que l'exclusion à Sydney pour Québec.

Le shah de Persa a quitté Londres hier, pour Paris.

Le personnel de la cour se doit pas en être fâché.

Lors du départ de Paris, du Shah, durant l'exposition de 1889, il fallut fermer pour toujours la maison qu'il avait habitée, tellement elle était malpropre.

Les Australiens auront leur banque d'Australie tout comme les Anglais ont leur Banque d'Angleterre.

On sait qu'en Angleterre il n'y a que la Banque d'Angleterre qui ait le droit de mettre des billets de banque en circulation.

C'est ce système que l'on va adopter en Australie.

1,800 pèlerins sont arrivés à 5 heures ce matin de Sherbrooke, par le Grand Tronc et le Québec Central. Ils se sont immédiatement rendus à Ste-Anne par l'électrique. Il a fallu deux trains pour les transporter.

C'est, croyons-nous, le plus nombreux pèlerinage venu d'un seul endroit cette saison.

Ces pèlerins ont repris les chars à 11 heures ce matin pour retourner chez eux.

Le charbon se vend maintenant à New-York de \$10 à \$12.50.

La ville de Toronto donnera un dîner à sir Edmund Barton, Premier d'Australie, le 3 septembre.

Sir Edmund restera à Toronto du 1er au 4 septembre.

Les dépêches nous apprennent ce matin que le roi lui-même a tenu à remettre à sir Frederick Borden, ministre de la milice, sa décoration de chevalier.

Il est question de vendre au gouvernement fédéral le chemin de fer Lethbridge et Minitia qui relie l'Intercolonial au Grand Tronc à Lyster, et qui se prolonge jusqu'au fleuve, à St-Jean Deschêlons.

Cette transaction peut être retardée, mais elle devra s'effectuer tôt ou tard.

Il vient de se passer à Buffalo une scène identique à celle dont on a été témoin à Toronto l'année dernière.

On se rappelle que le constable Boyd fut tué au moment où il conduisait à la prison trois prisonniers.

Un complice avait jeté trois revolvers dans la voiture au passage. Hier midi, le constable Shickle conduisait trois prisonniers à la prison de Buffalo, dans la voiture ordinaire de la prison, lorsque des revolvers furent jetés aux prisonniers.

L'un d'eux s'empressa de tirer à bout portant sur le gardien.

Les trois prisonniers ont réussi à s'échapper et n'ont pas été revus depuis.

Le roi Edouard et la Reine Alexandra ainsi que la princesse Victoria se sont rendus, hier, à l'île de Man.

La même dépêche nous apprend que lors du couronnement le roi a été couronné en diamants et pierres précieuses, en touchant de la tête au haut de sa voiture.

Cette couronne, qui vaut deux millions de piastres, est en ce moment chez un bijoutier pour y être réparée.

NOTES SOCIALES

C'est ce soir que Son Honneur le Lieutenant-gouverneur Sir Louis A. Jetté et Lady Jetté donneront un dîner à Spencer Wood, en l'honneur du parti royal et de l'état-major des navires de guerre dans le port.

Le Dr A. G. Beliveau et sa famille sont de retour de St-Laurent, I. O., où ils ont passé la belle saison.

Madame Elzár Dulair, de Québec, et Mlle Mary James Ouellet, fille du Loup, sont aux chutes Shawinigan, les hôtes de Mme M. Marchand.

Mme Léon Hardy, du chemin Ste-Foye, Mlle Bernadette et M. Adolphe Hardy, sont partis hier pour un voyage de huit jours, à Roberval, Chicoutimi et Tadoussac.

M. Louis Ferland, de Québec, et Mlle Ida Ferland, de Montréal, nous sont arrivés hier midi, à bord de Savor, venant de l'île d'Anticosti.

Madame et Mlle Gaipeau, de Maskinongé, Mlle Drouin et Mlle Trempe, de Montréal, sont en visite chez M. Antoine Gaipeau, avocat, de cette ville.

Mlle Armandine Lamontagne, de Montréal, de retour de la Rivière du Loup, passe quelques jours chez M. Jos. Cloutier, de cette ville.

L'hon. M. Amédée Robitaille et sa famille sont de retour en ville.

M. le Dr Gauthier est de retour du Lac Beauport où il a passé deux mois en villégiature.

M. Auguste Edge, avocat, est arrivé ce matin d'une magnifique excursion de chasse et de pêche.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. James Campbell Paterson, décédé à Toronto.

Le défunt était le beau-frère de M. John Shaw, et était bien connu à Québec.

Derrières arrivées au Mountain Hill House : L. H. Deschênes, A. Robert, J. A. Macdonald, Geo. B. Cross, J. A. Simard, A. Nickolop, Montréal ; A. Chevalier, Winnipeg ; Jos. Ed. Caron, Ste-Louise ; L. M. Deschênes, St-Roch ; C. H. Keeger, Philadelphie ; M. Grenier, Chicoutimi ; L. P. de Courval, Arthabaskaville ; Et. Phillips, Philadelphie ; M. et Mme Ed. Paré, St-Malachie ; Mme F. X. Dion et Mlle Dion, Notre-Dame des Anges ; J. A. de Villiers, J. B. de Villiers, Lotbinière ; M. et Mme Wm. Wade, Ottawa ; M. et Mme L. Lambert, Montréal ; J. E. Lacourrière, St-Victor de Tring ; J. Veilina, St-Joseph, Beauce ; J. A. Levasseur, J. Ernest Bellevance, Bic ; M. Raoul Lavoie et sa famille, Mlle Nancy Cloutier, L'Islet ; Wilfrid Cloutier.

M. l'évêque Montreuil est de retour d'un voyage d'affaires à l'île du Prince-Edouard.

Une belle cérémonie religieuse

A Saint-Cajetan d'Armagh

Bénédiction d'un magnifique carillon de trois cloches

DETAILS COMPLETS

(Du correspondant du "Soleil")

St-Cajetan d'Armagh, 25.

La bénédiction des cloches à St-Cajetan d'Armagh, dimanche, a donné lieu à une cérémonie exceptionnellement intéressante, belle, grandiose.

La température était idéale, ce qui n'a pas peu contribué au succès de la fête.

La cérémonie a commencé à 3 heures de l'après-midi.

Les paroissiens avaient fait de grands préparatifs. Toutes les demeures étaient décorées. La paroisse était en fête.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque avait chargé M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

M. le curé Gagné, de St-Ferdinand, de Halifax, (ancien curé de la paroisse), de le représenter.

UN GROS REPASSAGE
peut être fait au prix de moins de travail et de fatigue quand vous employez
L'EMPOIS "BEE"
Essayez-le et rendez-vous en compte. Le fer ne peut coller au linge, ni celui-ci se fendiller quand on se sert de l'EMPOIS BEE.
10 CENTS LE PAQUET. CONSERVEZ LES COUPONS.
SNOWDON, FORBES & CIE, Agts., 449 rue St-Paul, Montréal.

M. le curé Fafard, de St-Joseph de Lévis, a donné le sermon de circonstance. Il a été éloquent et touchant tout à la fois. Il a vivement impressionné ses auditeurs. Des places d'honneur avaient été réservées pour nos députés, l'hon. M. Turgeon et M. O. F. Talbot.

Un nombreux clergé assistait, entre autres : les révérends MM. Fafard, Gagné, Bérubé, de Saint-Raphaël, Brouseau, directeur de l'Orphelinat Agricole de St-Damien, et G. Turgeon, chapelain de cet orphelinat, Lévesque, de St-Philémon, Dumas, de St-Magloire, L. Richard, de St-Paul de Montmagny, U. East, de St-Nérée, Geo. Mercier, vicar.

Les cloches étaient toutes enroulées et l'église magnifiquement décorée.

Mlle Trotter avait présidé aux décorations. Elle a déployé un goût exquis.

Ce magnifique carillon de trois cloches est le don de l'honorable M. Turgeon et de M. Pierre Laperrière, de St-Cajetan. Elles donnent les sons sol, si, re. Elles viennent de la célèbre fonderie française Paillard et ont été pesées par M. Emile Morissette, l'agent de cette manufacture au Canada.

Notre curé, le révérend M. Cyrille Samson, a fait les choses royales et méritent des félicitations.

Nos deux députés, qui avaient bien voulu nous honorer de leur présence, ont été l'objet d'une chaleureuse réception.

Tentative criminelle

Pour faire dérailler des trains du Grand Nord

Il y a quelque temps, des criminels inconnus avaient placé des obstructions sur la voie, avec l'intention évidente de faire dérailler un train de passagers.

Heureusement, il ne s'est produit aucun accident. Une fois cependant, il s'en est fallu de bien peu : un train a, en effet, donné sur un bras de dormants.

Le département du procureur général, instruit de la chose, s'est empressé d'envoyer des détectives sur les lieux, mais jusqu'à présent aucune arrestation n'a été faite.

WHISKY DEWAR.— "Doux et le plus délicat au palais."

WHISKY DEWAR.— "D'une parfaite maturité et renferme pas d'huile amytique."

PERDU.— Hier soir, un sac en satin rouge, contenant des ouvrages de fantaisie, et quelques autres articles, en passant par la rue Des Caprières et la rue Mont Carmel, récompense à qui le rapportera à ce bureau.

37

37

37

37

37

37

37

37

37

37

37

37

37

UN EMPLOYÉ DE L'ELECTRIQUE
REÇOIT UNE DÉCHARGE DE 2,000 VOLTS
Sauvé par le prompt secours de ses camarades

Vers trois heures hier après-midi, M. Victor Lacasse, fils du sergent Lacasse, de la police municipale, a bien failli être foudroyé par une décharge électrique.

Il était monté dans un poteau, près de la gare de Beauport, pour attacher un fil. Il était sous l'impression que le courant avait été détourné de la ligne principale, mais elle était chargée à 2,000 volts.

Ses compagnons ont réussi à lui faire lâcher prise, en moyen d'un câble, et il est resté suspendu par les jambes à une traverse.

MM. Joachim Marceau, Adolphe Lavoie et Bobé Girard, qui travaillaient avec M. Lacasse, perdirent pas une minute, et se mirent à l'œuvre pour le retirer de sa périlleuse position.

Ils réussirent à le descendre au moyen de cordes.

M. Lacasse a des brûlures graves, surtout aux bras et à l'estomac. Il en a pour une couple de mois sans pouvoir reprendre l'ouvrage.

L'ambulance de la cité a été requise pour transporter un malade du bateau du Richelieu à la station du chemin de fer.

L'excursion de la fanfare St-Patrice, dimanche, à St-Anselme, a été un succès complet. Plusieurs centaines de personnes y ont pris part et toutes sont revenues à la ville enchantées.

Six prisonniers ont comparu en Cour du Recorder, hier. Pour avoir faiblement sur la rue, une femme a été condamnée à trois mois de prison. Les cinq autres prisonniers avaient été arrêtés pour ivresse ; quatre ont été condamnés à l'amende ordinaire, et un autre a été acquitté, en raison de certaines circonstances atténuantes.

Voilà la vacance qui achève, avant d'entrer en classe il faut aller chez A. R. Roy pour se faire photographier une douzaine de bons portraits. Mes prix sont très réduits et la qualité de mes portraits est la meilleure. N'en doutez pas, venez me voir et vous serez plus que satisfait. Au No 36, Côte du Passage, Lévis, et 201 rue St-Joseph, Québec, vis-à-vis le couvent de St-Roch. 22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

22-1s.

L'OPTICIEN DE NEW-YORK
Mal d'yeux et mal de tête guéris
Lorgnons, \$1.00 en montant
Examen gratuit
J. M. Shimborg
OPTICIAN
171 rue St-Jean
Coin d'Youville

A. C. ROUTIER, Bijoutier
50 Côte de la Montagne



Nouvelles du district de Québec

Nouvelles de St-Félicien

La construction très active

Les étrangers de passage

(Du correspondant du "Soleil")

St-Félicien, 24 août.

L'église d'ici, après avoir été prise de son clocher pendant plus de cinquante ans, se voit aujourd'hui couronnée de cet ornement, à la grande satisfaction de la population. M. Guy, de St-Prime, a très bien réussi à monter le nouveau clocher, qui est le plus haut du nord du lac St-Jean. Après avoir subi un accident tout à fait incoïtable, il ne s'est pas laissé abattre une seconde. Le lendemain il était à l'œuvre, et quelques jours après nous voyions de nouveau s'élever avec succès cette pièce élégante et haute, qui est un ornement pour notre village.

Il est surprenant de voir les progrès qui s'opèrent dans notre village depuis quelques temps. Beaucoup de constructions nouvelles s'opèrent, d'autres déjà faites s'embellissent. Notons entre autres : M. Arthur Tremblay, maison neuve ; M. Philippe Bélanger, magasin terminé ; M. Dominique Tétu, très grand magasin, d'à peu près 100 pieds de profondeur, terminé ; et la plus grande construction de la paroisse, presbytère relevé et réparé à neuf ; l'église, à la veille d'être terminée ; M. Arsène Lefebvre, allonge à sa maison terminée et maison embellie ; M. Nérée Perron, allonge à sa maison presque terminée ; M. J. P. Michaud, maison terminée et embellie ; M. C. Beaulieu, maison en construction. A part cela, deux grands ponts d'à peu près 200 pieds de longueur chacun ; celui chez M. Eugène Boivin, et celui de la Rivière aux Saumons viennent d'être refaits à neuf, avec l'aide du gouvernement. En définitive, la physionomie du village s'altère sensiblement pour le mieux.

Nous remarquons dans notre paroisse le passage d'un très grand nombre d'étrangers, surtout dans ces temps d'excursion de colonisation.

Le révérend M. M. P. Hudon est en tournée pastorale dans la paroisse. Il collecte et fait collecter pour l'embellissement des autels de l'église. C'est un homme de progrès, qui désire voir l'église devenir digne de la paroisse.

La moisson du foin et du grain est ici excessivement abondante. A moins de malchance pour le grain, ce sera la plus belle récolte qu'on ait vue depuis plusieurs années.

Mlle E. Vézina est partie pour retourner à Ste-Julie de Vercheres.

NOUVELLES DU BIC

La pêche et la chasse

Abondante récolte de foin

(Du correspondant du "Soleil")

Bic, 25 août.

Quel temps maussade nous avons eu la semaine dernière. Il a plu presque constamment. La récolte du foin se fait avec la plus grande difficulté, et la température froide et sombre est loin d'être favorable à la moisson. Espérons que l'automne sera assez beau pour nous faire oublier l'été qui ne nous a pas fait goûter ses douceurs jusqu'à présent.

M. Paradis, curateur de Québec, était de passage par ici samedi dernier pour affaires.

M. et Mme Irène Chamberland, de Mills Stream, sont actuellement en visite par ici les amis de M. et Mme William Chamberland.

Mlle Emma Lavoie, de Rimouski, était en visite chez M. et Mme France Lavoie, mercredi dernier.

Dix sportsmen, de New-York sont actuellement sur nos lacs en excursion de chasse et de pêche.

M. et Mme Gaspard Pineau ainsi que Mlle Délima Pineau, de Williamsport, Pa., sont partis pour retourner aux Etats-Unis, après avoir passé un mois en visite chez des parents et amis.

M. Jos. St-Pierre, E. E. M., était de passage à Fraserville lundi dernier.

M. l'abbé C. B. Beaulieu, vicaire à la Grande Rivière, l'abbé P. Gagnier, vicaire de St-Alexis de Matapédia, l'abbé D. Morin, curé à St-Jules de Maria, étaient en visite par ici dans le courant de la semaine dernière.

M. J. E. Bélanger, E. E. M., est retourné à St-Jean Port-Joli après avoir passé une couple de semaines en visite chez M. et Mme Picard.

M. Isidore Gagnon, avocat de Rimouski, était de passage par ici dans le courant de la semaine dernière.

M. Johnny Rousseau, de Trois-Pistoles, était en visite par ici vendredi dernier. Photo de M. Ernest Rioux, marchand.

Nouvelles de Cap Santé

Le révérend père Laganière à Cap Santé

Fait une collecte pour les missions du Nord-Ouest

Les étrangers de passage en cette localité

(Du correspondant du "Soleil")

Cap Santé, 25 août.

Etrangers à Cap Santé : M. L. Bernard, M. et Mme Sam Hough, Mme Elzabeth de Laganière Thibault, M. Zotiche Garneau, M. et Mme Elizabeth Garneau, tous de Québec, M. Johnny Paquet, M. Jos. Lesage, Montréal ; Mlle Hany de Châtillon, Lévis ; M. Antoine Garneau et fils, Pont Roux ; Mlle Lydia Lavalée, Montréal ; A. Delisle, E. C., et une foule d'autres noms inconnus ; M. Pierre Germain, Alfred Germain et Gédéon Germain, Québec.

Le révérend M. M. P. Hudon, n'ayant pu venir lui-même prêcher à Cap Santé, il a délégué un autre missionnaire qui ne fut pas moins éloquent, le révérend Père Laganière. Ce bon père, d'une magnifique instruction, a su trouver des paroles patriotiques on ne peut plus sur la vie remplie de sacrifices que vivent nos bons missionnaires de l'Ouest Canadien. Aussi la collecte, sans savoir ce qu'elle a dû être, a prouvé que la paroisse du Cap-Santé sait tout à fait honorer ses pasteurs et charitable à l'invitation de ses défenseurs de la foi.

Dimanche prochain, M. l'abbé Cloutier, de Québec, de l'œuvre du Sacré-Cœur, viendra prêcher à son tour à Cap Santé et nul doute que notre bonne paroisse saura se montrer à la hauteur de sa position.

M. Antoine Simard, chez M. Stanislas Boivin, marchand de mant ami, était à Cap Santé ces jours-ci.

M. M. LeSage et Fafard, tailleurs, de Montréal, étaient en promenade dans leur famille à Cap Santé.

M. Melville Germain, fils, de Repentigny, était l'hôte de sa tante Mlle Sévera Germain, en villégiature à Cap Santé.

M. J. C. Franchette, notre charmant ami, était à Cap Santé.

Mme Louis A. Boullée, de Deschambault, Mme J. A. Bernard retournant aujourd'hui à Québec. Étaient à Cap Santé, dimanche après-midi, de Québec, M. et Mme Robitaille, Mme Dery et fils, M. Renaud, St-Roch, Québec ; MM. Matte, Beland, Québec.

Contrairement à ce que j'avais annoncé la semaine dernière, la superstructure du pont de N. D. de Portneuf n'est pas arrivée, mais elle est attendue cette semaine.

Nouvelles de Kingsburg

Une visite de Sir Henri et Lady Joly de Lotbinière

Nouvelles religieuses

(Du correspondant du "Soleil")

Kingsburg, 25 août.

Mardi dernier, était de passage à Kingsburg, Son Honneur le lieutenant-gouverneur Sir Henri Joly de Lotbinière et Lady Joly, en route pour Ste-Émille de Lotbinière, Son Honneur a bien voulu accepter l'hospitalité de M. Edgar Roy.

Le soir, Sir Henri et Lady Joly sont allés visiter notre petite chapelle à la construction de laquelle ils avaient déjà contribué ; ils ont beaucoup remarqué les nombreuses améliorations faites dans notre place depuis leur dernier passage et nous ont fortement encouragés dans la voie du progrès.

Était aussi de passage le même jour M. l'abbé Frs Polletier, professeur au Séminaire de Québec, allant assister le révérend M. Moreau de St-Philémon, aux cérémonies

La victime du drame de Montmagny

Détails intimes sur sa vie et sa famille

Ses dernières paroles

(Du correspondant du "Soleil")

St-Thomas, Montmagny, 25.

La terre recouvre maintenant les restes mortels de la victime du Mathurin. Dans le cercle mortuaire de ses connaissances, on voit comment est grand le vide que sa mort tragique a causé parmi nous. Tout le monde aime la défunte, elle avait su gagner l'estime et l'affection de tous par ses manières affables et distinguées. C'était une femme accomplie sous tous les rapports. Elle était la sixième de quatorze enfants, fille de défunt Louis de Champlain et de Honnabelle Lavoie, de la paroisse de Rimouski. Elle reçut au baptême les noms de Marie Albina Honnabelle. Elle appartenait à une famille patriarcale, foncièrement chrétienne, qui ne négociait rien pour l'instruction et l'éducation de ses enfants.

Neuf membres de cette famille remplie de talents sont encore vivants. L'aîné, le révérend M. Joseph de Champlain, curé, non pas aux États-Unis, mais de la florissante paroisse de Saint-Charles de Caplan dans la baie des Chaleurs, en remplacement de Mgr Bossé. Avant cette promotion, M. de Champlain était curé de St-Adalberto de Pabos, où il a refait tout les quelques années qu'il l'a desservi. Là s'est fait un bûcher d'égale dont le clocher est le plus beau de la Gaspésie ; il en a corrigé lui-même les défauts d'architecture à l'intérieur et en a fait un temple digne de Dieu en y faisant revivre la foi, la piété, la dévotion.

Deux frères de la défunte sont cultivateurs très à l'aise à Sainte-Foy ; ce sont Honoré et Joseph.

Joseph, un autre frère de la victime, qui l'avait visité quinze jours avant sa mort, est employé sur P. C. R., à la station de Ste-Foy.

Deux autres de ses frères sont photographes à Ottawa. Il y en a aussi un qui est barbier à Ste-Anne de Beauséjour, et une de ses sœurs demeure aux États-Unis. Ces quatre derniers n'ont pu venir rendre leurs derniers devoirs à leur chère et regrettée sœur.

Une autre de ses sœurs, Marie, de Champlain, tient une école privée et une maison de pension privée au No 20, rue Saint-Flavin, Ste-Ville.

Honnabelle avait demeuré quelque temps avec M. le curé de Champlain, à Pabos, avant son mariage. C'est là qu'elle fit la connaissance de Jos. A. Mathurin, qu'elle maria quelque temps plus tard, ne se doutant pas que l'amour qu'il lui montrait alors tournerait en haine diabolique comme celle qui l'a portée à couper le fil de sa sœur de la plus affreuse façon.

La veille de sa mort, rien ne présageait le triste malheur qui lui arriva. Son mari s'était tenu à ses côtés jusqu'à 10 heures du soir, travaillant ensemble dans leurs comptes. Mais, oh ! le malheureux ! à peine est-elle à se reposer de sa longue journée, qu'il exécute de crime qu'il nourrissait peut-être depuis longtemps.

Il avait dit romber son projet longtemps d'avance pour procéder d'une manière si certaine. D'abord, il commença par lui donner le coup d'un coup de couteau. "Que fais-tu là ?" murmura la pauvre victime, foudroyée de ce détail du meurtrier lui-même. C'est ce que Raoul Mathurin entendit, mais, prêtant ensuite l'oreille, il n'entendit plus rien. La pauvre victime était rentrée dans le grand silence de la mort, son infime assassin lui ayant vite coupé le cou pour l'empêcher de se faire entendre, avant-tu lui-même. Peut-on concevoir quelque chose de plus navrant ?

Une dame de Pabos dit : "J'ai bien connu Honnabelle de Champlain pendant qu'elle était chez son frère, au presbytère de Pabos. Elle avait toute pour elle ; elle était jolie, chique, distinguée, et elle avait un don pour se faire aimer de tout le monde ; elle avait aussi le don de consoler. Moi-même me trouvant dans le prison, je l'envoyais chercher, et elle avait le mot qui allait droit au cœur."

Idem, toute notre ville l'aimait, et de fait, elle était une amie la petite dame Mathurin. A ses autres qualités, elle joignait une piété tendre et saine. Encore, le dernier dimanche avant sa mort, elle s'approcha pres-

Un favori

Le Banne Rhumal est le remède favori des mères de famille.

En gros chez W. Brunet & Cie, St-Roch, Québec.

22

FABLE

Le Renard Montréalais

Étant obligé d'admettre, par la force des choses, que Montréal ne peut pas et ne doit pas être choisi comme port terminus du service de la ligne rapide, un renard, pas des plus rusés, voudrait détourner l'attention de Québec et pour cela il fait une longue harangue en faveur d'Halifax, N. E.

Pour se venger des difficultés de la navigation entre Québec et Montréal, il essaie de démontrer que le grand fleuve sur tout son parcours n'est semé que d'écueils.

Montréal étant mis de côté, il fait valoir M. Robt Reford, que Québec soit aussi mis de côté.

Le bon Lafontaine ne s'était certainement pas douté qu'il y aurait encore des renards sans queue bien longtemps après qu'il eut écrit sa fable.

En lisant le "Québec Chronicle" du 25, on voit que, plus chanceux que le renard du fabuliste, le renard Reford de Montréal a trouvé des imitateurs.

PORT DE MER.

Pianos à vendre

Piano Schneider, 7 octaves, piano à queue, caisse en noyer, bon piano pour la pratique \$200.00 payable \$30.00 par mois.

Piano Allemand - Caisse en bois de rose, 7 octaves, \$350.00 payable \$30.00 par mois.

Piano Smith - Piano droit, 7 octaves, en bois de rose en parfait ordre, excellent piano pour la pratique \$75.00, payable \$30.00 par mois.

Hill & Olsen - Pour \$90.00 payable \$40.00 par mois, vous pouvez avoir un piano cottage, fabrique anglaise, caisse en bois de rose, 7 octaves en très bon ordre un vrai bargain.

Piano Chickering carré - Pour \$97.00, \$55.00 comptant, balance \$40.00 par mois, caisse en bois de rose, corps rond, tout réparé, aussi propre qu'un neuf, très bon son, à coté \$100.00.

Piano Fischer - \$140.00, \$10.00 comptant, balance \$30.00 par mois. Ce superbe piano à 7 1/2 octaves, caisse en bois de rose, pieds sculptés, action en parfait ordre, est aussi bon qu'un neuf. Voilà un bargain si vous êtes prêt à acheter.

Orgue Thomas - \$98.00, payable \$40.00 par mois, vous permettra de vous procurer un magnifique orgue Thomas à 12 jeux, caisse en noyer noir avec têtes imitation de tuyaux. Cet orgue est un des meilleurs et des plus beaux modèles de cette fabrique, à coté \$200.00, est en parfait ordre sous tous rapports.

Orgue Doherty - \$91.00, payable \$40.00 par mois, pour un magnifique orgue Doherty, caisse en noyer noir, format de piano, 6 octaves ; n'a servi que deux ou trois mois ; le prix régulier de cet instrument était de \$150.00.

C. W. LINDSAY, 204 rue St-Jean.

Collège de Lévis

La rentrée des élèves pensionnaires est fixée au 5 septembre. Tous les élèves doivent être rendus à 6 h. m. Les classes ouvriront le lendemain, à 8 h. 30.

GAUDION LEMIEUX, p. 26 à 101 Directeur

Mme R. Jacques

PROFESSEUR DE MUSIQUE

OUVRE ses classes le 1er septembre au 20, 6 rue du Pont, St-Roch. 26 101

LES PILULES

Agissent directement sur le foie, guérissent la constipation, la bile, le mal de tête, l'indigestion.

J. C. AYER & CO., LOWELL, MASS.

Pour vous, mesdames

Courrier de la mode

Quelles que soient les formes de jupe qui seront à la mode cet hiver, il ne faut pas oublier que les jupons doivent être en harmonie parfaite avec ces formes. Les dessous, ne l'oublions pas, ont une importance capitale. Il fut un temps où un jupon, un pantalon, plus ou moins ample, n'avait que peu d'importance sur l'ensemble de la toilette. La robe n'en allait pas moins bien. Maintenant, il n'en est plus ainsi et la plus jolie robe ne peut être gracieuse, qu'à la condition d'être soutenue par des dessous s'ajustant fort bien. Aussi toutes les couturières, soucieuses de leur bonne réputation, s'efforcent de déclarer, à celles de leurs clientes qui négligent de s'habiller soigneusement, qu'avant d'essayer, il est indispensable qu'elles se fassent faire corsets, jupons et le reste.

Nous voici donc arrivés au moment de l'année où on a l'habitude de voir ce qui peut servir dans les vêtements de l'année passée et nul doute qu'il ne se trouve, parmi les choses mises au rebut, des jupons peu usés, des garnitures qui, nettoyées convenablement, peuvent servir à faire des jupons encore très présentables.

Pour porter sous des robes de drap, sous des costumes tailleur, rien ne vaut le jupon de popeline à mille rats. Si on possède un fond pouvant servir, on achètera seulement l'étoffe nécessaire pour perfectionner un volant en forme assez haut. Les popelines, de même que les popelines écossaises, se lavent fort bien et se brosent comme du drap. Si l'on dispose de morceaux d'étoffe pouvant servir pour un volant et que ces morceaux ne soient pas d'égal grandeur, on les coupera en biais de 5 cent. de haut.

Il faut environ dix à douze bandes pour faire un haut volant en forme. Afin d'obtenir l'évasement nécessaire pour ce volant, on trace le biais dans la partie du bas, tandis qu'on fera quelques petits plis dans la partie du haut. Chaque bande doit être terminée par un petit biais garni qui permet de l'appliquer à la bande qui vient ensuite sans qu'on voie la couture, de façon à ce que le volant semble fait d'une seule pièce.

Les personnes qui ne voudraient pas se donner cette peine ou qui n'oseraient pas couper un volant en forme, pourront faire un volant droit avec petits plis cousus, seulement jusqu'à mi-hauteur. Entre ces plis, disposés par groupes, on peut coudre du velours noir, de l'entre-deux ou simplement une ganse ourlée. On terminera le bas par un ruché en étoffe pareille. Avec un peu d'imagination, il est facile de se munir pour l'hiver de quelques jupons pratiques tout en étant de mode en réalité.

Pour revenir à la forme des jupons qui exigent des jupons bien coupés, nous dirons que le corps du jupon doit avoir environ 50 à 60 à 3 mètres d'ampleur. Le talier très biaisé est encadré de chaque côté de deux lés, très biaisés également. Les biais du deuxième lés forment la couture biaisée derrière. On peut, selon le goût, faire le jupon jusqu'à la taille ou seulement au-dessous des aigrefeuilles du corset qui le maintiennent. Je préfère de beaucoup cette manière qui rend beaucoup plus mince, mais, dans l'un ou l'autre cas, le jupon doit être absolument plat et ne faire dans le haut aucune épaisseur. Il ferme de côté à la couture du talier par une agrafe bien plate et se monte dans un petit biais ou un petit ruban étroit.

Le ruban est préférable, puisqu'on n'a pas besoin de le replier. Afin de soutenir le biais du milieu derrière, ayant toujours tendance à s'allonger, on aura soin de poser sur la couture, à l'envers, une bande de six à huit centimètres de large, piquée en rayures. Cela soutient le jupon qui ne peut se déformer.

Les jupons élégants se font en soie, en satin, en taffetas. Les plus élégants sont en pékin de deux tons ou en broché avec volants de tulle point d'esprit, garnis de petites ruches de ruban de satin étroit. Ce ruban est froncé par le milieu et court en ruches sur le tulle formant des ronds, des ovales, des dents ou des arabesques.

Pour des jupons de demi-toilette on trouve tout faits, dans les magasins de nouveautés, des volants de tulle grec que l'on peut coudre sur l'importance quel fond il a été orné d'entre-deux ou de trou-trou avec comète.

Comme on le sait, les corsets sont plus longs que jamais des hanches, et très courts à partir de la taille en montant. On fait de charmants corsets tout en ruban et des corsets de ruban de cout-chose, que nous recommandons particulièrement aux personnes délicates.

Blanche de Gery.

ENSEIGNEMENT

Mme OCT. COTE

290 rue Richardson

Avec l'aide d'une assistante française et d'une maîtresse anglaise, j'ouvre mes classes le 27 septembre. Comme par le passé, une attention particulière sera donnée aux aspirants d'un brevet du Bureau Central, et à celles qui désirent se présenter aux examens du service civil.

Leçons privées de sténographie, clavé, typographie, piano, anglais. Quelques pensionnaires seraient admissibles (conditions faciles). Les garçons et filles sont séparés. 214 101

OUVERTURE DE CLASSE

Cours modèle

Mademoiselle H. Trépanier a l'honneur d'annoncer aux parents des anciens élèves et nouveaux qu'elle ouvrira ses classes mardi, le 27 septembre prochain, au No 334, rue St-François. L'enseignement y sera donné avec la même assiduité et la même distinction que par le passé. On y enseignera la musique, le solfège, la sténographie et la clavégraphie. On acceptera aussi des demi-pensionnaires et donnera des leçons privées. De plus, une classe spéciale sera ouverte aux élèves du cours modèle. 15

Collège de Ste-Anne

La rentrée des élèves aura lieu le 27 septembre à 8 h. du soir. P. A. GEO. MIVILLE, P. 26, 101 Supérieur

Ecole de Mile Neville

72 rue St-Jean. La rentrée des élèves aura lieu le 27 septembre. 25 101

Couvent de Bellevue

Chemin Ste-Foy. L'entrée des élèves aura lieu mercredi le 27 septembre prochain. 25-101

Pensionnat de Jésus Marie

ST-JOSEPH DE LEVIS. La rentrée des pensionnaires est fixée au 3 septembre. 23 101

Sœurs de la Charité de Québec

La rentrée des élèves (petits garçons), au pensionnat de St-Louis de Gonzague de cette ville, aura lieu mercredi, 27 septembre prochain. L'ouverture des classes pour les demi-pensionnaires, jeudi, le 28. 23 101

OUVERTURE DE CLASSE

La rentrée des élèves de Mademoiselle Henry aura lieu le 1er septembre. No 25, rue Turgeon, St-Roch. Mile Henry se fera un plaisir de se charger de quelques enfants qui voudraient prendre le dîner chez elle. Les enfants seront certains de recevoir sous sa surveillance tous les soins et toutes les attentions que réclame la jeunesse. 15 au 1er sept

COLLEGE DES Médecins et Chirurgiens

De la Province de Québec. Bureau Provincial de Médecine. Examen Préliminaire

L'examen pour l'admission à l'étude de la médecine et de la chirurgie commencera jeudi, le 27 septembre prochain, à 9 h. m. Les candidats à l'examen professionnel ou à la licence doivent remettre l'honoraire, \$10, entre les mains de M. le Secrétaire provincial, au moins dix jours d'avance entre les mains de M. le Secrétaire provincial.

R. PAQUIN, M. D., Québec. J. A. MACDONALD, M. D., Montréal. 26 août 1962. Secrétaire

COLLEGE DES Médecins et Chirurgiens

De la Province de Québec. Bureau Provincial de Médecine. Assemblée Semi-Annuelle

L'assemblée semi-annuelle du Bureau Provincial de médecine aura lieu mercredi, 27 septembre prochain, à Québec, dans les salles de l'Université Laval, à 10 h. a.m. Les candidats à l'examen professionnel ou à la licence doivent remettre l'honoraire, \$10, entre les mains de M. le Secrétaire provincial, au moins dix jours d'avance.

Le Comité des examens d'admission MAR-27, 28 SEPTEMBRE prochain, à 9 h. m. Les candidats doivent se présenter avec leurs diplômes et certificats d'admission à l'examen. Après cette date aucun candidat ne sera admis.

Le Comité d'Examen Professionnel se réunira mardi, le 25 SEPTEMBRE prochain, à 9 heures à m. Les Facultés de Médecine, de Sciences et de Lettres, qui se proposent d'étudier la médecine pourront avoir leur brevet, sans examen, en se faisant accompagner par leurs professeurs respectifs, par l'un des secrétaires, au moins huit jours d'avance, au lieu, à leur choix, ils pourront se présenter devant un jury de trois membres, un représentant de la Faculté de Médecine, un représentant de la Faculté de Sciences et un représentant de la Faculté de Lettres, d'après une liste d'admissibles qu'ils pourront se procurer chez l'un des secrétaires.

Ils devront ensuite adresser le dit affidavit avec leur diplôme, leur certificat de bonnes mœurs et leur honoraire à l'un des secrétaires, au moins dix jours avant la date de l'examen. Les certificats et diplômes seront renvoyés à leurs propriétaires aussitôt qu'ils auront été reconnus.

R. PAQUIN, M. D., Québec. J. A. MACDONALD, M. D., Montréal. 26 août 1962. Secrétaire

WALLACE COLLEGE

Coin St-Jean et St-Stanislas QUÉBEC. Cours d'affaires, de sténographie, de dessin, de mathématiques, de clavégraphie, de navigation, d'arpentage, d'architecture, de génie civil, et des langues modernes comprenant les langues anglaise, française, irlandaise, latine et allemande. Ouverture 2 septembre

J. W. M. WALLACE, C. E. Principal. Liniment Minard guérit la diphtérie.

L'Ecole Locquell

144 Côte d'Abraham,

L'Ecole Locquell offre de grands avantages aux jeunes gens qui se préparent à entrer dans la carrière commerciale. Les matières essentielles au commerce y sont enseignées, sous la direction d'un professeur qui a l'expérience de nombreuses années de l'enseignement.

L'anglais est enseigné par un professeur de langue anglaise. L'enseignement parfait de la Sténographie en anglais et en français, procure aux élèves des positions dont le salaire est le double de celui qu'on donne ordinairement, aux employés de lère année dans les bureaux, et aussi parce qu'ils savent bien faire la correspondance en anglais et en français.

Matières enseignées

Tenue des Livres, Arithmétique commerciale, anglais, français, écriture, clavégraphie, sténographie, Correspondance en anglais et en français. Peu de devoirs à faire à la maison. 5 jours de classe par semaine. Le cours est le samedi. Ouverture de cette école.

Lundi 1er Septembre

Informations au No 30, rue St-Olivier, Québec. A. LOCKQUELL, Principal.

COURS DE M. DE KERMENO

NOUVELLES
D'OTTAWA

L'HONORABLE M. TARTE

M. Gobeil, sous-ministre du département des travaux publics, doit écrire l'histoire de son département depuis 20 ans.

M. Whitney et l'hon. M. Ross gardent le silence.

L'exposition d'Ottawa

(Du correspondant du "Soleil")

Ottawa, 26 août.
M. Tarte est revenu ici hier soir. Ce soir il se rendra à Bowmanville, Durham-Ouest, où il prononcera un discours à un pique-nique politique demain. Il est probable que le ministre descendra dans le golfe dans quelques jours, pour inspecter certains travaux rattachés à son département.

M. Gobeil, sous-ministre du département des travaux publics, écrit un résumé des travaux du département depuis vingt ans, avant de prendre définitivement sa retraite. Il a obtenu deux mois de congé qu'il passera à l'île d'Orléans.

J. P. Whitney, chef conservateur d'Ottawa, en visite ici hier, n'avait rien de nouveau à dire sur la situation politique d'Ottawa. M. Ross, arrivé d'Angleterre avant-hier, a pris la même position. Il est évident que de part et d'autre on attend les résultats des contestations d'élections.

La branche d'Ottawa, de la Sovereign Bank, a commencé à ne payer à ses clients que des billets neufs, pour rencontrer l'objection publique à la circulation des vieux billets sales.

Au-delà de 465 personnes ont payé leur entrée à l'exposition hier. Pour une journée d'ouverture, c'est un grand succès.

La température est superbe. M. Tarte est invité à assister à l'ouverture de l'exposition à St-Jean, N. B. Il n'a pas définitivement accepté, mais il est possible qu'il y aille de Bowmanville, où il parlera demain.

Des soumissions ont été ouvertes pour l'hôtel des Monnaies et les travaux du havre à Québec. Les contrats ne seront accordés qu'après une réunion du cabinet, la semaine prochaine. M. Tarte désirait consulter ses collègues.

M. Tarte assistera à l'exposition de St-Jean, Qué., le 9 septembre. Si M. Tarte descend dans le golfe, ça sera vers la fin de septembre.

M. Gobeil continue à agir comme sous-ministre.

Le professeur Robertson est de retour d'un voyage de trois semaines aux provinces maritimes en compagnie de l'hon. M. Longley. Il a choisi Middleton, N. E., et Kingston, N. B., pour y établir des écoles consolidées d'après le plan de sir Wm. MacDonald pour l'instruction manuelle. L'école de Québec sera établie dans le comté de Bromont, représenté par M. Fisher, ministre de l'agriculture. Il visitera Ontario la semaine prochaine.

Le bruit court que le colonel Neilson, directeur général de service médical de la Milice Canadienne, sera mis à la retraite au retour de son voyage à l'étranger et remplacé par le colonel Fiset.

UNE BONNE
NOUVELLEPOUR LES SOLDATS DES
CONTINGENTS CANADIENSIls toucheront leur
indemnité

M. Oscar Pelletier, commandant du district, a reçu, de l'Army Pay Office, de Halifax, un avis qui fera plaisir à ceux qui ont fait partie des derniers contingents.

En effet, cet ordre comporte qu'ils toucheront leur indemnité, ce qui dans leur cas en vaut la peine, car elle s'élève à environ \$77.

Les membres de ces contingents n'ont qu'à envoyer leur certificat de décharge et leur demande au pale-mentier du district à Halifax, puis ils toucheront leur argent.

Cela demandera quelque temps, mais tous seront payés.

Voici comment vous devez adresser votre demande.

To the District Pay master,
(Army Pay Office),
Halifax, N. S.

L'enquête dans

l'affaire Fortin

Fortin devra comparaître le 23 septembre pour répondre à l'accusation d'avoir criminellement causé la mort de Beauchamp.

Après l'enquête, s'il est trouvé coupable, il sera renvoyé aux prochaines assises.

Mme Desautels a été remise à caution comme témoin essentiel dans la cause.

Le député de Lotbinière
à la Grosse-ÎleIl est charmé des
améliorations faites

Nous recevons la communication suivante, qui n'a pas besoin de commentaires :

Grosse-Île, 26 août 1902.

Au rédacteur du journal

"Le Soleil", Québec.

Nous avons eu hier la visite du député du comté de Lotbinière, accompagné de Mme Fortier. M. Fortier, qui visitait notre Quarantaine pour la première fois, nous dit qu'il a été très heureux de constater l'intérêt que le gouvernement porte à cet endroit si important pour la sauvegarde de la santé publique.

Après avoir visité tous les différents départements, M. Fortier s'est déclaré des plus satisfaits des améliorations de tout genre qui s'y font depuis quelques années, et ne peut que féliciter les ministres des Travaux publics et de l'Agriculture, de leur sollicitude à faire de la Grosse-Île une Quarantaine avec toutes les améliorations modernes qui, il espère, seront continuées, car M. Fortier a constaté qu'il y aura encore à faire, attendu que ces améliorations ne se termineront pas toutes cette année.

Comme beaucoup d'autres, le député de Lotbinière a été enchanté de la réception qui lui fut faite par le commandant de la Grosse-Île ainsi que par Mme Martin, qui s'est montrée d'une politesse exquise. M. Fortier me charge d'être l'interprète auprès de tous pour offrir ses remerciements comme ceux de Mme Fortier, à tous ceux qui ont eu la bonté de lui rendre sa visite si intéressante.

M. Fortier offre en même temps ses meilleurs remerciements à notre ami M. Bland, surintendant des travaux du district, comme à tous ceux qui ont tant fait pour rendre leur séjour parmi nous des plus charmants.

En attendant, monsieur le rédacteur, que vous voudrez bien insérer dans les colonnes de votre journal ces quelques mots, je me salue.

Un de vos lecteurs,

Capt. Léon Laroche.

Le drame des
Cove Fields

L'enquête du coroner

Le témoignage des médecins

Le verdict du jury : Fortin
criminellement respon-
sable de la mort de
Beauchamp.

L'enquête du coroner au sujet de la mort d'Alfred Beauchamp, s'est terminée ce matin, à la mort, où le prisonnier Fortin est arrivé à 9 h. 30. Il était sous la garde de sergent McCarthy et Burke, de la police provinciale.

M. Antonin Galipeault, avocat, de cette ville, représentait le prisonnier.

Le docteur ALB. MAROIS est assesseur et dépose comme suit : Je suis professeur de médecine légale et de toxicologie à l'Université Laval. Sur la demande du coroner Bellet, j'ai fait conjointement avec le Dr Art. Simard, jeudi dernier, le 21 août, l'autopsie du cadavre qui fait le sujet de cette enquête.

Le cadavre est celui d'un homme d'à peu près 38 ans et d'à peu près cinq pieds et huit pouces de hauteur. Les muscles sont en rigidité cadavérique, et la décomposition n'est pas avancée. La cuisse, la jambe, et le pied droit sont couverts de sang. A l'union du tiers moyen avec le tiers supérieur, on remarque à la partie postérieure et externe, une blessure transversale mesurant à peu près deux pouces et trois quarts de longueur, sur trois quarts de pouce de largeur, et quatre pouces et demi de profondeur. Cette blessure intéresse la peau, l'aponévrose, les muscles de la région postérieure de la cuisse, et pénètre jusqu'à la partie antérieure de l'os de la cuisse où l'artère et la veine fémorale ont été coupées. On remarque dans l'interstice des muscles de la cuisse droite, un épanchement de sang assez considérable. A la partie antérieure et au milieu de la cuisse gauche, on remarque une autre blessure transversale d'un pouce trois quarts de longueur, et d'un pouce et demi de profondeur. Cette blessure intéresse la peau, l'aponévrose, et pénètre dans le muscle correspondant (vaste interne). Il y a eu peu d'hémorragie par cette blessure. Ces deux blessures faites par un instrument tranchant. A la partie supérieure et latérale du cou du côté droit, on remarque trois ou quatre écorchures de l'épiderme qui semblent avoir été faites par des coups d'ongles. Sur le sommet de la tête, on remarque aussi une petite écorchure de l'épiderme d'à peu près un demi-pouce



La chapelle du Cap de la Madeleine,

Desservie par les Révérends Pères Oblats.

Le pèlerinage des
tertiaires de St-Sauveur

AU CAP DE LA MADELEINE

1200 personnes y prennent part—Une belle manifestation de piété et de foi

L'engorgement extraordinaire des matières nous a fait omettre hier de parler du magnifique pèlerinage de dimanche dernier au Cap de la Madeleine.

Ce pèlerinage, organisé par les tertiaires de Saint-Sauveur, a été couronné du plus entier succès. Six cents pèlerins sont partis par le Pacifique et environ autant par le Trois-Rivières. Sur le bateau, le Rév. Père Perruquet, O. M. I., chapelain des Sœurs du Précieux Sang, et le Rév. Père Blanchin, O. M. I., professeur de philosophie au scolasticat des Oblats ont prêché et présidé aux exercices de piété.

Au Cap, il y a eu grande procession dans la paroisse de l'église. Les pèlerins marchaient tête nue, en récitant à haute voix des prières, et en chantant des cantiques. Ils étaient précédés du groupe du Saint Rosaire porté sur les épaules de quatre tertiaires. C'était un spectacle à la fois imposant et impressionnant, et qui produisit de biens saines émotions.

Les pèlerins du Cap avaient arboré des drapeaux aux différentes couleurs en l'honneur de cette belle démonstration. En entrant dans le village, on s'apercevait que c'était une grande fête pour ce lieu de pèlerinage déjà si renommé et que les RR. Pères Oblats rendront célèbre, le zèle et le dévouement qu'on leur connaît.

Rendus au sanctuaire de N.-D. du St-Rosaire, le R. P. Dozou souhaita la bienvenue aux tertiaires de St-Sauveur et prononça une allocution très intéressante. Il les remercia d'être venus en si grand nombre s'agenouiller aux pieds de la Reine du ciel et de témoigner aussi hautement de leur foi et de leur piété.

de longueur sur une demi-ligne de largeur. Les blessures mentionnées sur les cuisses ont pu être faites par l'instrument que l'on me présente et qui est marqué W. ou par d'autre semblable représentant à peu près les mêmes dimensions.

Il n'y a pas de tâche de sang sur le couteau

Le cerveau est légèrement congestionné. Le cœur est un peu gros. Les parois du ventricule droit sont amincies. Il y a des dépôts cartilagineux dans les valves. Les cavités du cœur renferment un peu de sang liquide noirâtre. Les poumons sont crépitants, un peu congestionnés, et les différentes ramifications bronchiques laissent s'écouler à la coupe, de la sève blancheâtre. Dans le sommet des poumons, on remarque des parties dures, adhérentes. Les plèvres sont adhérentes, spécialement du côté droit, trace d'ancienne pleurésie. Le foie plus volumineux qu'à l'état normal, est en dégénérescence graisseuse; le tissu est décoloré.

Les reins sont décolorés et présentent des traces évidentes de dégénérescence graisseuse. L'estomac est pâle et décoloré; il contient 12 à 15 onces de résidu alimentaire, liquides et solides contenant des morceaux de menus non décomposés. Les intestins, la vessie, la rate, le pancréas, ne présentent rien de particulier à mentionner, si ce n'est leur décoloration.

Le pharynx, la trachée, ne contiennent pas de corps étrangers; leurs muqueuses sont pâles. Les ganglions bronchiques ne sont pas augmentés de volume. (La moelle épinière a l'apparence normale. A l'ouverture des différentes cavités, je n'ai pas constaté d'odeur d'alcool. Le cadavre portait un habit en serge noire. On remarque une déchirure en dedans de la manche gauche à huit pouces de la partie libre, au bout de la manche. Cette déchirure a à peu près un pouce et demi et n'intéresse que la serge. Une veste en serge noire. Pantalons en serge noire. On remarque sur la jambe gauche, deux ouvertures; une qui correspond à la blessure à la partie antérieure de la cuisse que j'ai déjà mentionnée; une autre déchirure, à peu près quatre pouces plus haut que celle déjà mentionnée, elle a à peu près deux pouces de longueur. Sur la jambe droite du pantalon qui est imbibée de sang, on remarque une coupure d'à peu près trois pouces qui correspond à la blessure de la cuisse droite. Une chemise blanche ta-

chée de sang. Camisoles grises; la manche gauche est déchirée sur à peu près la longueur d'un pied. Sur les caleçons de laine grise aussi, on remarque une coupure sur la jambe gauche, et une autre sur la jambe droite, qui correspondent aux blessures déjà décrites. La jambe droite des caleçons est tout imprégnée de sang. Le cadavre portait une bottine, la gauche. On m'a présenté une autre bottine qu'on a trouvée près du cadavre; elle est tout imprégnée de sang.

Le défunt portait en outre une paire de bretelles, une cravate en soie noire, et deux scapulaires. On m'a présenté en outre, un chapeau en feutre noir, tout fermé, qu'on dit avoir trouvé près du cadavre. Et je produis le tout.

Cause de la mort : hémorragie, suite d'une blessure de l'artère et de la veine fémorale, faite par le défunt devant indiqué que le défunt devait être couché lorsqu'il a été blessé.

Après avoir été assésé, M. le docteur Arthur Simard parle dans les termes suivants :

"Je suis professeur d'anatomie et de médecine opératoire, à l'Université Laval. J'ai fait l'autopsie, en compagnie de mon collègue, le Dr Marois, j'ai entendu son témoignage que je corrobore en tous points."

M. Hubert Moisan, fils, est le dernier témoin entendu. C'est lui qui a transporté le cadavre de Beauchamp à la morgue. Il a été aidé par MM. Eard, Lefrançois et Louis Vallée, deux employés de M. Hubert Moisan, père. Le témoin produit les objets qu'il a trouvés dans les poches d'habit du défunt.

Après avoir délibéré pendant une vingtaine de minutes, les jurés ont rendu le verdict suivant :

"Que durant la nuit du 21 au 22ième jour d'août, le dit Alfred Beauchamp est mort d'hémorragie, suite d'une blessure de l'artère et de la veine fémorale, faite par un instrument tranchant, entre les mains de Maxime Fortin, et que le dit Maxime Fortin est criminellement responsable de la mort du dit Alfred Beauchamp."



LE RÉV. PÈRE LAUZON,

Directeur du pèlerinage de dimanche dernier au Cap de la Madeleine.

Les pèlerins n'ont pas manqué non plus de rendre visite au Calvaire qui domine le fleuve. Ces centaines de personnes suivant la Voie Douleuruse, s'agenouillant à chaque station, offrant un autre spectacle bien de nature à fortifier la foi.

Au Cap de la Madeleine, quelque chose que vous ne pouvez définir vous émeut, vous sentez plus près de Dieu, et vous priez avec un fervor que vous ne connaissiez pas.

On revient de ce lieu de pèlerinage, un peu meilleur, espérant bénéficier au moins d'une minime partie des trésors inépuisables, des grâces abondantes que

la Vierge Marie se plaît à répandre dans ce vénéré sanctuaire.

Plusieurs pères Oblats et deux prêtres du clergé séculier accompagnèrent les pèlerins, tant sur le bateau que sur les chemins.

La compagnie du Pacifique avait mis à la disposition du révérend Père Lauzon, l'organisateur de ce grand pèlerinage, des chaises vraiment superbes. Elle mérite des remerciements.

Le révérend père doit être enchanté et fier du succès de ce pèlerinage, l'un des plus beaux que nous ayons encore vus.

Il a été admirablement secondé dans l'organisation par M. Gilbert, employé à la maison Z. Paquet.

M. F. Goulet, maître de chapelle du chœur du Tiers-Ordre et M. G. Rochette se sont aussi multipliés pour relever l'éclat de cette belle manifestation religieuse.

Tous ceux qui ont pris part à ce pèlerinage en garderont un impérissable souvenir.

Hier soir, les Tertiaires de St-Sauveur célébraient très solennellement la fête de St-Louis, patron des Frères. L'office fut à 7 h. 15 du soir. Des sièges avaient été réservés en réserve pour les hommes et les jeunes gens non Tertiaires qui avaient voulu se rendre à l'invitation d'assister à cette fête. Le sermon a été donné par Monsieur l'abbé A. Faucher, né à Saint-Sauveur, maintenant premier vicaire à la basilique.

mandat donnant aux sergents Burke et McCarthy le droit de confiner à la Cour de Police, le prisonnier Fortin, où une enquête préliminaire sera tenue.

Onoffroff à la salle

Jacques-Cartier

Un autre succès

Onoffroff a obtenu hier soir la meilleure salle qu'il a encore eue à Québec. Et les gens se sont amusés à se rendre. Malheureusement l'un des articles du programme a été fondamentalement manqué, qui était indispensable pour cette expérience ayant fait défaut. Mais ce soir pas de déception, la salle Gallathée fera son apparition. Dites-le à vos amis.

L'Arche de Noé est aussi un acte bien spirituel, et qui vaut à lui seul le prix d'entrée.

Hier soir, Onoffroff n'avait pas moins d'une vingtaine de sujets, tous excellents. C'est dire qu'ils ont bien divertifié l'audience.

Onoffroff a produit l'état catalogue qui absorbe chez deux de ses sujets, ce qui est une dévotion pour un grand nombre de personnes. Doit en foule ce soir, à la salle Jacques-Cartier.

La paroisse Saint-Jean-Baptiste

M. le curé Demers a annoncé dimanche, au prône, que la quatrième collecte annuelle pour la diminution de la dette de l'église serait commencée la semaine prochaine par lui et ses vicaires.

M. le curé a déclaré qu'il était satisfait du résultat des trois années passées, le montant par an étant de \$15, 100. Il espère que la générosité des paroissiens ne se ralentira pas et qu'il parviendra à former le montant de \$5,000 par année durant sept années encore, afin d'atteindre le but qu'il s'est proposé, soit diminuer la dette de \$50,000.

M. le curé Demers et ses vicaires ont droit à la reconnaissance des paroissiens de St-Jean-Baptiste, et nous espérons que ceux-ci leur faciliteront la tâche dont ils se sont chargés pour le plus grand bien de la paroisse.

M. Ernest Roy, avocat, M. P. P., est allé à St-Hyacinthe pour affaires professionnelles. Il sera de retour jeudi matin.

L'hon. Charles Fitzpatrick, ministre de la justice, est à Québec.

La Bourse

On trouvera en septième page les cotations de la Bourse.

Carnet du Reporter

—Deux chevaux agités sur la voie de l'intercontinental dimanche, ont été frappés par un train à Sainte-Flavie, et tués.

L'obstacle a fait sauter plusieurs roues en dehors de la voie et causé un déraillement de 20. 30.

—L'agent d'une veuve très riche, de cette ville, est disparu, emportant, dit-on, un fort montant déposé en banque. Le montant de la débaucherie s'élève à \$50,000.

—Les racketteurs du club Québec auront une magnifique maison pour se réunir cet hiver. L'architecture en est fort jolie, et on l'a en outre pourvue de toutes les améliorations modernes.

Les cloisons sont mobiles et on peut la transformer en une grande salle de bal au besoin.

On n'aura pas besoin de sortir du club pour donner des gâteaux, car la nouvelle maison a sa cuisine moderne. Le tout sera complété pour le commencement de novembre.

—Les exercices des Quarante-Heures, à l'église des Jésuites, commencés samedi, se sont terminés hier matin.

Il y a eu une assistance considérable pendant les trois jours de ces solennités religieuses, et les décorations et l'illumination du temple sacré étaient splendides.

—La compagnie d'imprimerie du "Chronicle" poursuit la Québec Trading Stamps Co, pour un montant de \$108.75.

Dernières nouvelles maritimes

La goélette Anna, capt. P. Rivard, est en chargement au quai Renaud, pour Montréal. Elle prend une cargaison de bois de feu.

—La goélette H. W. White, et Minnie Brice, capt. Ed. Bonchard, justement de retour du Labrador, sont à prendre d'autres cargaisons pour Rigolet, pour la compagnie de la Baie d'Hudson.

—Les agents à Québec de la Cie de la Baie d'Hudson ont reçu une dépêche de St-Augustin-Côte Nord, que la goélette Stella Maria, capt. Félix Gagné, qu'ils avaient polé pour porter une cargaison de provisions à la Baie d'Hudson, avait été forcée de relâcher à cet endroit vu qu'elle faisait eau. On craint que la cargaison ait subi de grands dommages. D'autres goélettes seront envoyées à son secours.

—Sont passés ce matin à la Rivière du Loup : le St Concordia à 4.30 a. m. et le Fremont à 5.30. en montant.

—Le St Manxman descendait hier soir à 6 heures au Cap Madeleine.

—Le St Jacana est passé, à 6.30 a. m. ce matin, en montant, à Famine Point.

—Les steamers suivants sont signalés à Low Point : Montant à 6 a. m. Cape Nor et Norge. Descendant à 5.30 a. m. Tysian. Descendant hier à 7 p. m. Bonavista ; 11.30 p. m. Fortuna.

Une agréable excursion

Les avantages d'une promenade à Montréal à bord du "Trois-Rivières"

Le succès de la grande excursion à Montréal est assuré par le grand nombre de billets vendus, et à ce propos nous avons une bonne nouvelle à annoncer au public, c'est que les organisateurs ont décidé de continuer à vendre les billets pour \$2 seulement, ayant obtenu de la compagnie du Richelieu quelque concession qui permet d'accorder cette faveur.

Tout le monde connaît le confort d'un voyage à bord du "Trois-Rivières", qui contient entre ses 116 cabines, des salons spacieux et de vastes corridors. Le bateau peut contenir 1,100 personnes parfaitement à l'aise; la solidité du vaisseau et sa rapidité sont connues. Le départ aura lieu à 4 heures précises, samedi après-midi; c'est une grande que les excursionnistes seront rendus à Montréal le plus tard, entre 5 et 6 heures dimanche matin.

En montant et descendant, un de nos premiers orchestres est chargé du concert, qui aura lieu de sept heures à minuit. Après cette heure tout devra rentrer dans le calme, afin que les voyageurs puissent se reposer et être frais et dispos lorsqu'ils arriveront dans la grande métropole. Il y a un grand nombre d'autres avantages qu'il serait un peu long d'énumérer, mais nous ne croyons pas qu'il soit bien nécessaire d'insister et nous résumons :

Confort à bord du bateau. L'avantage de passer deux jours entiers à Montréal, etc. Les repas seront servis à bord du vaisseau pour 25 cts.

Le vol de l'Islet

Nous annonçons hier qu'un vol important avait été commis au détriment d'un marchand important du comté de l'Islet. Depuis nous avons appris que c'est le maître de poste de St-Cyrille qui a été la victime. On lui a dérobé dans son sac une somme de \$80.

Angèle, arrestation n'a encore été opérée, mais on est sur la piste du coupable.

—M. Ernest Roy, avocat, M. P. P., est allé à St-Hyacinthe pour affaires professionnelles. Il sera de retour jeudi matin.

L'hon. Charles Fitzpatrick, ministre de la justice, est à Québec.

TEMPERATURE

Prognostic.—Vents du sud-ouest et ouest modérés. Beau et chaud aujourd'hui avec la chance d'avoir des orages et du tonnerre. Mercredi.—Beau et chaud.

SPORT

Les courses de samedi à l'île d'Orléans

Les courses de chaloupes qui ont eu lieu au Bout de l'île samedi après-midi ont été un succès. La course principale était d'un mille et a été très excitante. Les yachts étaient nombreux et remplis de spectateurs qui ont suivi le concours avec un grand intérêt. On dit même que des sommes importantes ont été déversées sur le résultat. Les chaloupiers des fré-gates ont aussi fait de belles courses.

Le vainqueur des chaloupes et des yachts a été M. Doherty-Hovington, second à bord du yacht de M. W. Price, le "Jumbore". M. P. Harvey, du yacht "Curlew", a été le concurrent malchanceux qui n'a pu gagner.

Différents autres amusements ont eu lieu dans l'après-midi. On parle d'organiser d'autres courses du même genre, qui doivent avoir lieu bientôt.

Il y eut aussi des courses en canot, qui n'ont pas manqué d'attirer malgré la forte brise qui soufflait.

LA LUTTE

C'est dans la soirée du 8 septembre prochain, que la deuxième lutte à bras le corps aura lieu entre J. C. Lewis, de Chicago, et J. E. Rousseau, de Québec. Le lieu de cette rencontre est la salle Jacques-Cartier.

Allons à Roberval

Samedi prochain, avec la fanfare de l'Union Lambillotte

Ce n'est pas un voyage coûteux et c'est l'un des plus beaux qui se puissent faire. Combien de bons québécois entendent depuis longtemps vanter la fertilité extraordinaire du Lac St-Jean et ne connaissent de cette fameuse région que ce que les journaux leur en disent. Prochainement de l'excursion de l'Union Lambillotte, samedi, et allons nous-même sur les lieux se convaincre qu'il n'y a rien d'exagéré dans ce qui est écrit sur cette partie de notre province. Tous ceux qui font ce voyage en reviennent ravis. Les billets ne se vendent que \$1.50 et sont valables pour douze jours.

EXCURSION A MONTREAL

Dimanche prochain, à 8 h. 30 du matin, le vapeur "Polaris" quittera le ponton No 2, du marché Champlain, pour se rendre à Montréal, où il arrivera à 8 heures du soir. C'est une occasion exceptionnelle de faire ce trajet en plein jour.

Le prix du passage est minime : \$1.25 aller et retour.

Le vapeur partira de Montréal à 6 h. 30 lundi soir, pour revenir à Québec. Il arrivera à 6 heures mardi matin.

Le nombre des excursionnistes est limité. Les personnes qui désirent faire ce voyage devraient se hâter d'acheter leur billet. Il y en a en vente chez M. E. McKorkill, 193 rue St-Jean ; M. Jos. Chéné, 179 rue St-Joseph ; au bureau de la Compagnie de la traversée entre Québec et Lévis ainsi que chez les membres du comité d'organisation, dont M. M. Labbé est le président.

Notes sociales

—M. René Shehyn, fils de l'honorable sénateur Shehyn, et Madame Shehyn, de Lorette, sont partis pour voyage.

Remerciements

Mille remerciements à St-Joseph et à St-Exupère, pour la faveur obtenue avec promesse de faire publier.

11 M. O. B.

J'achète pour \$50. un chertal ayant un éparvin supposé incurable, et je le guérirai avec \$1 de L'INIMITABLE MINARD, et quatre mois plus tard, je le vendrai \$85. Profit dû au liniment : \$34.